



Les Nouvelles

Volume 16 — numéro 17 – 27 novembre 2014

ERRATUM

Veuillez prendre note que dans la précédente édition des *Nouvelles*, une erreur s'est glissée dans le titre de l'article intitulé : *Cadre de référence PSOC aboli en Montérégie*. L'article traitait de l'abolition du Cadre de référence des Laurentides et non celui de la Montérégie.

Journée internationale des bénévoles

La journée du 5 décembre soulignera l'indispensable contribution des bénévoles aux différents milieux de vie de leurs communautés. Parmi les événements qui auront lieu du 1^{er} au 5 novembre, le Réseau de l'action bénévole Québec lancera sa Campagne nationale de sensibilisation à l'action bénévole. Pour l'occasion, des milliers de bénévoles iront à la rencontre des citoyens et partageront avec eux leur passion pour le bénévolat.

17 novembre, une semaine après notre mobilisation : que se passe-t-il?

(Source : RIOCM) On se souvient qu'après notre manifestation du 17 novembre, la ministre Charlebois affirmait dans [le Devoir](#) ne pas comprendre "pourquoi on s'agite autant". Nous étions pourtant plus de 200 groupes dans les rues de Montréal à réclamer le rehaussement de notre financement.

Alors même que le [Rapport Robillard](#) recommande de couper dans le programme de soutien à l'action bénévole et dans les fonds discrétionnaires des députés, il est important de continuer à se mobiliser.

C'est pourquoi la campagne « Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire » a envoyé aujourd'hui une [lettre à la ministre Charlebois](#) pour lui faire part de notre mécontentement collectif.

Nous vous encourageons à diffuser cette lettre et à faire pression sur vos députés locaux. D'autres actions sont également en préparation. Nous vous tiendrons au courant du rôle que vous pourrez jouer dans celles-ci sous peu. Vous pouvez également nous suivre sur [la page facebook "Fermés pour cause d'austérité - Montréal"](#).

En attendant, pour vous montrer que les médias sont de plus en plus sensibles à notre cause, voici la revue de presse de notre action du 17 novembre. Cette revue de presse est également disponible sur [le site de la campagne](#). Elle n'est pas exhaustive mais elle illustre le nombre, la diversité et l'ampleur des retombées médiatiques de nos actions !

Communiqué du RIOCM sur le projet de loi 10

Dans son communiqué paru le 25 novembre 2014, le RIOCM annonce le dépôt du [mémoire des regroupements régionaux de Montréal sur le projet de loi 10](#). Ce mémoire souligne le problème posé par une autorité régionale unique tel que proposé par la loi, dans sa forme actuelle. Selon Sébastien Rivard, coordonnateur du RIOCM : « Sans instance de coordination, le réseau montréalais sera divisé en neuf entités quasi indépendantes avec un potentiel élevé de divisions et de conflits. » Le RIOCM met également en ligne son [analyse du projet de loi 10](#).

Mobilisation le 29 novembre

Une autre manifestation contre l'austérité organisée cette fois-ci par la CSN aura lieu le **29 novembre**. À Montréal, la marche partira **dès 13 h** de la Place du Canada, coin René-Lévesque et Peel. Pour plus de détails, consultez le [site Refusons l'austérité](#).

PL10 : le ministre Barrette prêt à imposer le bâillon

En réponse à la lettre de la porte-parole péquiste Diane Lamarre, qui s'oppose au projet de loi 10, le ministre Barrette disait jeudi dernier ne pas exclure la possibilité d'un bâillon pour forcer l'adoption de son projet de loi. Le leader parlementaire Jean-Marc Fournier est venu tempérer les propos de monsieur Barrette, en affirmant que le bâillon n'était pas sur sa « table de travail » pour l'instant.

Rappelons que la réforme de monsieur Barrette ferait passer le nombre d'établissements de santé de 182 à 28 au Québec (abolition des Agences remplacées par des Centre intégrés de santé et de services sociaux (CISSS), etc.).

Pour les organismes éligibles au crédit DSP

Le conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a adopté, lors de son conseil d'administration du 28 octobre 2014, la répartition des crédits autorisés à la planification budgétaire 2014-2015 pour les mesures non récurrentes dont l'enveloppe est supérieure à 500 000 \$ soit :

- Développement social
- Accessibilité alimentaire

- SIPPE-Soutien à la création d'environnements favorables
- Milieux de vie favorables-Jeunesse
- Prévention des ITSS-volet communautaire

Les organismes concernés recevront dans les prochaines semaines la confirmation du montant prévu pour l'année financière en cours. Vous trouverez le Cadre de gestion 2014-2015 en santé publique en *pièce jointe*. Pour plus d'informations, communiquez avec Élisabeth Rivest de la direction de santé publique au 514-528-2400, poste 3284 ou à erivest@santepub-mtl.qc.ca.

Gratuité du transport ambulancier menacée

Dans son [article](#) paru dans *Le Soleil* le 25 novembre 2014, Pierre Pelchat analyse les recommandations du rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence. Ce rapport, remis au ministre Gaétan Barrette en juin dernier a été rendu public cette semaine. Faisant écho aux recommandations de la Commission Robillard, le Comité propose de retirer la gratuité du transport ambulancier aux personnes âgées de 65 ans et plus. On estime ainsi faire économiser 30 millions \$ à l'état. Le rapport justifie l'abolition de la gratuité par le prolongement de l'espérance de vie et l'amélioration de la santé en général.

Parmi les autres recommandations communes à la Commission Robillard et au Comité, notons la hausse de la tarification des services des transports ambulanciers qui passerait de 125\$ à 174 \$ et le tarif par kilomètre parcouru de 1,75 \$ à 2,95 \$.

La FSSS-CSN lance une campagne publicitaire

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) a lancé cette semaine une campagne publicitaire pour sensibiliser la population aux conséquences de la réforme du ministre Barrette dans les secteurs de la santé et des services sociaux. Dans le communiqué de presse paru le 17 novembre 2014, Monsieur Jeff Begley, président du FSSS-CSN, explique que la mégastucture mammoth proposée par le ministre de la Santé, éloignera plus que jamais les citoyens de la prise de décisions et de l'accessibilité aux services. Cette campagne télévisuelle lancée le 18 novembre dernier se déploiera aussi sur les réseaux sociaux. Pour la suivre, consulter la [chaîne You Tube de la FSSS-CSN](#).

L'austérité désavouée par un Prix Nobel d'économie

Dans son [article](#) paru dans le journal *Le Devoir* du **13 avril 2013**, Éric Desrosiers parle de sa rencontre avec Joseph Stiglitz, alors de passage à Montréal. Monsieur Stiglitz, professeur à l'Université Columbia, ex-économiste en chef de la Banque mondiale, chef conseiller de Bill Clinton et récipiendaire en 2001 du Prix Nobel d'économie, qualifie l'austérité de « terrible maladie. » Selon monsieur Stiglitz, nous savons, depuis la grande dépression, que l'austérité ne fonctionne pas. L'économiste trouve effarant que malgré les mises en garde d'institutions aussi conservatrices que le Fonds monétaire

international, les dirigeants de certains pays continuent d'appuyer ces politiques, alors qu'il faudrait plutôt stimuler l'économie. La restructuration chaotique de la dette grecque a démontré comment le fonctionnement de la finance échappe encore la majorité.

Pour l'économiste, l'entêtement des gouvernements est attribuable à l'un des nombreux effets pervers de l'accroissement des inégalités de revenus qui engendre l'accroissement des inégalités politiques. Tout cela au péril de notre démocratie. À titre d'exemple, le nombre de représentants élus par l'influence démesurée du pouvoir de l'argent sur les médias et l'efficacité de la droite à vendre ses idées. « On va dire, par exemple : les familles savent qu'elles doivent vivre selon leurs moyens. Pourquoi les gouvernements ne le pourraient-ils pas? »

Rappelons que cette entrevue avec monsieur Stiglitz a été réalisée bien avant le projet de loi 10 du ministre Barrette et la présente course à la chefferie de Pierre Karl Péladeau. La preuve que pour se faire une idée de ce qui s'en vient, il est parfois utile de revisiter l'actualité des derniers mois.

PIMO lance un nouvel outil de référencement

Promotion intervention en milieu ouvert (PIMO) est à l'origine un projet pilote qui fut lancé en 1986. PIMO offre des services d'accompagnement abordables (tarif annuel de 25 \$) aux adultes de la région de Montréal atteint de déficience motrice. L'OSBL lance maintenant un [tutoriel en ligne](#) sur l'utilisation de son système de référencement inter organismes. Pour toutes questions concernant les services de PIMO ou le tutoriel, contactez Marie Lavoie, adjointe aux communications au 514-554-2505 ou consultez le [site du PIMO](#).

Le maintien dans la communauté... ailleurs dans le monde

Une octogénaire et six autres aînées ont participé à un concours de beauté intergénérationnel. Une dame de 81 ans a ainsi été élue Miss maison de retraite 2014 lors de ce concours organisé par une résidence pour aînés de la région de la Bretagne en France. Le volet intergénérationnel du concours consistait à élire une mini-Miss. Pour des images, des gagnantes [cliquez ici](#).

Cette [capsule](#) très touchante produite par un collectif du nord de la France, met en scène ce qui semble être un travailleur d'aide à domicile et une aînée. Même si son sujet n'est pas exactement le maintien dans la communauté, cette capsule de sensibilisation s'applique certainement à l'avenir incertain des organismes communautaires, dans notre contexte de réforme.

Commission sur l'arrêt de livraison de Postes Canada

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise invite toute personne intéressée par le sujet, à une consultation publique visant à connaître les

impacts sur la population de la décision de Postes Canada d'interrompre ses services de livraison de courrier à domicile.

La première séance publique sera réservée à la présentation du dossier et aux interventions des citoyens. Elle se déroulera le **mardi 9 décembre 2014, dès 19 h** au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage (Métro Peel). Trois autres rencontres sont prévues pour le dépôt des mémoires et l'audition des commentaires les **19, 20 et 21 janvier 2015, dès 19 h**. La date limite pour le dépôt des mémoires est le 12 janvier 2015. Pour plus de détails, contacter le Service du greffe de la Ville de Montréal au 514-872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca.

Des nouvelles des membres et partenaires

Le Centre des aînés de Côte-des-Neiges déménage. En effet, **dès le 4 décembre 2014**, le Centre emménage dans ses nouveaux locaux au :

6600 avenue Victoria

Bureau 101

Montréal, Québec

H3W 3G8

Tél. : 514-344-1210

Nous souhaitons à toute l'équipe du Centre un excellent déménagement... sans tempête de neige.

Le **RIOCM** offre une formation intitulée *Formation sur les rôles et responsabilités des membres d'un CA*, qui s'adresse aux personnes ayant déjà une connaissance de base de leur rôle au sein d'un CA. Cet événement aura lieu le **10 décembre prochain de 18 h 30 à 22 h 00**, au Centre Lajeunesse, 7378, rue Lajeunesse, salle 312. Pour plus d'information et vous inscrire, consultez le [site du RIOCM](#).

Version imprimable ci-jointe.